



Les exploitations BOVINS LAIT du Massif central en agriculture biologique

Résultats de la campagne 2024

Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :

Claude ROCHE, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Jean-Pierre MONIER, Chambre d'agriculture de la Loire

Thaïs VIRELY, Chambre d'agriculture du Rhône

Vincent VIGIER et Lise FABRIES, Chambre d'agriculture du Cantal

Marie-Claire PAILLEUX, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Thierry GAYRAL, Chambre d'agriculture du Lot

Catherine SAUNIER, Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Alexis GANGNERON, Chambre d'agriculture du Tarn

Synthèse des données et rédaction :

Yannick PECHUZAL, Institut de l'Élevage



Édition : mars 2026



1. Le projet MC BiEauRéf porté par le Collectif BioRéférences

En 2013 et 2014, le Pôle Bio Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. De cette concertation a émergé le besoin, pour l'ensemble des acteurs des filières de ruminants bio du territoire, de disposer de références, notamment techniques et économiques, pour mieux accompagner le développement et le maintien d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Ce besoin s'avère pérenne, du fait d'un contexte en constante évolution, auxquels doivent faire face les éleveuses et éleveurs, ainsi que les professionnels qui travaillent avec eux : aléas climatiques et économiques, évolutions réglementaires ou des politiques publiques (aides), nouveaux enjeux...

Pour y répondre, des acteurs des filières ruminants bio du Massif central se sont fédérés au sein du **Collectif BioRéférences**, animé par le Pôle Bio Massif Central à travers divers projets : BioRéférences 15-22, BioRéférences 22-28 et, aujourd'hui, **MC BiEauRéf**.

Depuis 2025, outre les références techniques et économiques, le Collectif travaille également sur l'élaboration de références environnementales et porte un travail exploratoire sur de nouveaux indicateurs, relatifs notamment à l'usage de l'eau dans ces élevages.

Parmi les moyens mis en œuvre, un réseau de fermes bovines laitières – mais aussi bovines allaitantes, ovines et caprines (voir <https://pole-bio-massif-central.org/bioreferences/>) – localisées sur le Massif central a été constitué, permettant de collecter, analyser et diffuser des références consolidées et mobilisables, entre autres, dans le conseil aux éleveur.se.s et futur.e.s éleveur.se.s.

Au cours des années, d'autres programmes (INOSYS Réseaux d'élevage, Plan Bio de la région Auvergne-Rhône-Alpes) ont permis d'élargir l'échantillon des fermes suivies.

Cette synthèse, réalisée par les membres du Collectif BioRéférences, présente les **résultats pour la campagne 2024 de 27 fermes bovines laitières bio spécialisées (*)** suivies dans ces différents programmes.

(*) Une ferme a été écartée de la synthèse en raison de son système de production (transformation du lait) difficilement synthétisable avec les autres systèmes de production.

Tableau 1 : Répartition des exploitations suivies par département

	Aveyron	Cantal	Puy-de-Dôme	Haute-Loire	Loire	Lot	Rhône	Tarn	Total général
2024	3	5	2	4	6	1	6 (1)	1	28

2. Présentation des exploitations du réseau bovin lait

Les exploitations bovines laitières en agriculture biologique suivies par le collectif BioRéférences peuvent se répartir en trois grands systèmes d'élevage :

***AB1** : Le système fourrager repose sur le foin séché en grange. Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3800 litres.*

***AB3** : Le système fourrager repose sur l'herbe avec des récoltes en ensilage d'herbe et foin. Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3600 litres.*



AB4-BL4 : Le système fourrager repose sur le maïs, l'ensilage d'herbe et le foin. Le volume de lait produit approche 4200 litres/ha SFP.

Dans la suite de ce document et pour l'analyse des résultats, les exploitations ont été regroupées selon leur appartenance à un groupe. Pour diverses raisons : calage du système après conversion bio, aléas et changement climatique..., les stratégies fourragères et alimentaires des éleveurs évoluent rapidement avec des remises en cause quasi annuelles.

A noter que les élevages suivis en région Occitanie étaient jusqu'à présent rattachés au cas types BL4. D'un point de vue système fourrager, elles présentent des similitudes avec les exploitations suivies et les cas-types décrits en région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cette synthèse, les exploitations supports du BL4 ont été réparties dans l'AB1 et l'AB4.

	AB1	AB3	AB4-BL4	Ensemble
Nombre d'exploitations	6	12	9	27

3. Le contexte 2024

L'année climatique 2024 a été très pluvieuse sur le premier semestre avec des difficultés de récolte des fourrages. Le pâturage a été continu sur l'ensemble de l'année jusqu'à la rentrée en stabulation. Les récoltes de fourrages ont été excédentaires mais de qualité médiocre.

Sur la lancée des années précédentes, les charges de structure continuent à progresser (salaires, fermages, mécanisation, services...). Avec des stocks fourragers reconstitués, les achats d'alimentation réalisés ont permis de corriger la qualité des rations.

D'un point de vue sanitaire, certains territoires ont pu être impactés par la FCO.

Enfin, du côté de la filière, les conversions sont à l'arrêt et la collecte nationale en diminution. Le prix du lait reste stable par rapport à 2023. Les écarts restent conséquents entre les collecteurs. La consommation de produits laitiers bio est en baisse.

⇒ A retenir pour 2024 !

Une année difficile sur le plan fourrager d'un point de vue qualitatif, avec des qualités de fourrages très variées mais des rendements au rendez-vous. Les fenêtres météo ont parfois été très courtes pour pouvoir récolter !

Les charges de structure poursuivent leur augmentation.

Dans un contexte où la consommation de produits biologiques est en baisse, l'offre de lait bio est supérieure au marché occasionnant des déclassements importants et un frein aux nouvelles conversions.



4. Résultats structurels (moyennes par groupe)

Tableau 2 : Résultats structurels moyens 2024 des fermes de chaque groupe

Données	AB1	AB3	AB4-BL4	Ensemble
Nombre d'exploitations	6	12	9	27
Unités Main d'Œuvre totales ⁽¹⁾	1,92	1,64	1,80	1,76
dont Unités Main d'Œuvre salariées	0,00	0,27	0,35	0,23
Surface Agricole Utile (ha)	88,19	92,42	106,95	96,32
dont céréales (ha)	7,80	6,96	13,19	9,22
Surface Fourragère Principale (ha)	80,28	85,46	93,76	87,07
Maïs/SFP	0,02	0,01	0,08	0,04
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	0,85	0,89	0,91	0,89
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	1,03	0,98	0,99	0,99
Lait produit (l)	299393	301811	400202	334071
Lait produit/ha SFP (l/ha)	3787	3686	4266	3902
Nombre de Vaches Laitières	48,10	57,40	61,53	56,71
UGB totales	68,32	79,37	84,84	78,74
UGB lait/UGB	1,00	0,99	0,98	0,99
Lait produit/UMO rémunérée (l/UMO)	155487	165377	188582	170914

⁽¹⁾ UMO totales : uniquement les unités de main d'œuvre qui sont rémunérées sur l'exploitation à savoir les chef.fe.s d'exploitation, conjoint.e.s collaborateur.rice.s et salarié.e.s. La main d'œuvre bénévole ou occasionnelle n'est pas comptabilisée.

Les exploitations qui se trouvent dans les groupes AB1 et AB3 reposent sur des systèmes fourragers quasi-exclusivement herbagers (pas ou très peu de maïs, parfois récolté en épis). Ils basent leurs récoltes d'herbe sur le séchage en grange (AB1) et l'ensilage et/ou le foin séché au sol (AB3).

On notera que l'année climatique 2024, favorable sur le plan fourrager (en quantité), conduit à des chargements corrigés de l'ordre de 0,9 UGB/ha SFP, légèrement supérieurs aux chargements apparents (pour les systèmes herbagers notamment), signe d'autonomie fourragère atteinte et de reconstitution d'avance de stock.

Les autres exploitations, au nombre de 11, présentes dans le groupe AB4-BL4, ont un niveau d'intensification un peu supérieur (chargement apparent et densité laitière) grâce à la présence d'une sole en maïs ensilage (6 % de la SFP) ou/et d'une conduite plus intensive de l'herbe.

A noter aussi que, dans tous les systèmes, une part de la surface totale est consacrée à la culture de céréales pour l'auto-approvisionnement du troupeau en grain et paille, en permettant également de réaliser des rotations des cultures. Les exploitations suivies ont un fort taux de spécialisation en production laitière (100 % des UGB présentes appartiennent à l'atelier laitier).



5. Résultats techniques (moyennes par groupe)

Tableau 3 : Résultats techniques moyens 2024 des fermes de chaque groupe

Données	AB1	AB3	AB4-BL4	Ensemble
Nombre d'exploitations	6	12	9	27
Taux de renouvellement BL	23,80	23,85	23,12	23,60
Lait produit L/VL	6235	5495	6542	6009
Quantité de concentré pour VL g/L ⁽¹⁾	141	171	185	169
Fourrages quantités récoltées/UGB (T MS/UGB)	4,08	3,30	3,95	3,69
Fourrages achetés et utilisés par UGB (T MS/UGB)	0,07	0,13	0,16	0,13
Fourrages Autonomie massique exploitation %	98,8	97,7	97,0	97,7
Ration Autonomie massique exploitation %	92,3	91,1	89,7	90,9
Ration Autonomie énergétique exploitation %	91,2	91,1	89,7	90,6
% de concentré intraconsommé par BL	0,43	0,49	0,53	0,49
TB moyen laiterie (g/L)	41,59	42,33	40,84	41,67
TP moyen laiterie (g/L)	32,52	33,28	32,41	32,82

⁽¹⁾Concentrés totaux : achetés et intra-consommés

Le taux de renouvellement moyen des fermes suivies est de 24 %, ce qui est proche des systèmes conventionnels de la région. Les différences entre groupes sont peu significatives.

La quantité de fourrages récoltés (en TMS/UGB), s'échelonne, en moyenne par groupe, de 3,26 TMS/UGB à près de 3,86 TMS/UGB. L'année 2024 a été plutôt favorable sur le plan fourrager, notamment pour l'herbe, même si les conditions de récolte ont souvent été difficiles : en moyenne le stock 2024 est supérieur de plus d'une TMS /UGB à celui de 2023. Les achats de fourrages (0,23 TMS/UGB) sont liés au déficit fourrager 2023 et/ou à des achats qualitatifs pour compenser des déficits de qualité des rations.

La consommation de concentrés par les vaches est en moyenne de 169 g/L. La présence d'une sole céréalière dans les systèmes d'élevage permet de produire un peu plus de la moitié des besoins.

⇒ A retenir pour 2024 !

Les récoltes de fourrage ont permis, en 2024, de reconstituer les stocks fourragers. Des achats ont toutefois pu être nécessaires pour compenser leur déficit qualitatif.



6. Résultats économiques

6.1 Indicateurs globaux des exploitations (moyennes par groupe)

Tableau 4 : Résultats économiques moyens 2023 des fermes de chaque groupe

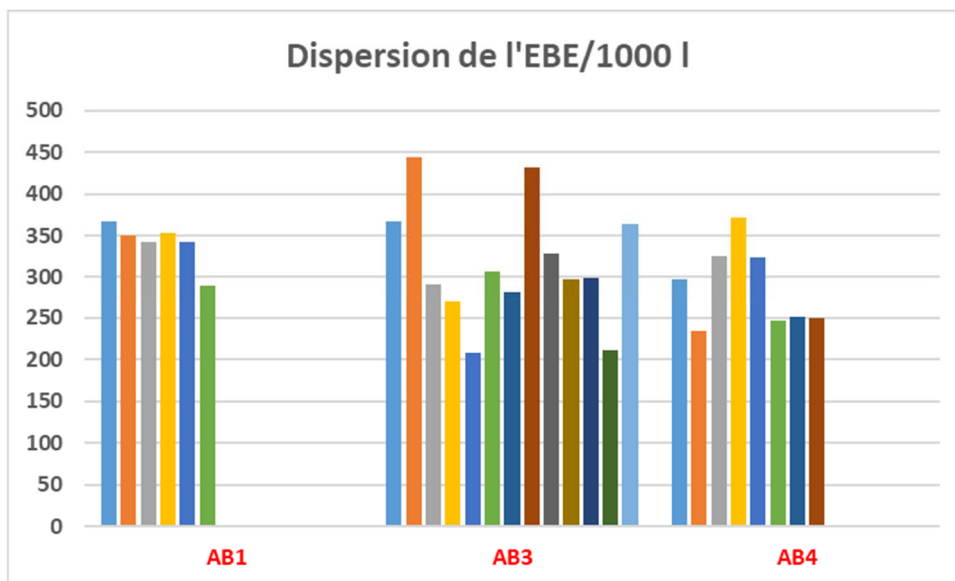
Données	AB1	AB3	AB4-BL4	Ensemble
Nombre d'exploitations	6	12	9	27
Produit Brut (PB)	238051 €	238373 €	321755 €	266096 €
Prix du lait vendu laiterie /1000 L (€/1 000 L)	525 €	535 €	531 €	532 €
Produit brut/UMO rémunéré	123532 €	130091 €	150844 €	135551 €
Aides/PB	23 %	23 %	22 %	23 %
% Charges opérationnelles/Produit brut	23 %	26 %	27 %	25 %
Charges animales €/UGB	695 €	689 €	872 €	751 €
Concentrés BL €/1 000 L (1)	85 €	97 €	106 €	98 €
Frais véto €/UGB	86 €	81 €	64€	77 €
Frais d'élevage €/UGB	208 €	181 €	240 €	207 €
Charges végétales €/ha SAU	84 €	109 €	113 €	105 €
Charges de structure €/ha SAU	968 €	983 €	1110 €	1022 €
% Charges de structure hors amortissement et Frais financiers/PB	36 %	37 %	38 %	37 %
EBE / PB (%)	41 %	37 %	36 %	38 %
EBE hors Mo et foncier/PB (%)	52,4 %	50,3 %	49,6 %	50,5 %
EBE €/1 000 L	341 €	312 €	296 €	313 €
Annuités (€/1 000 L)	116 €	113 €	111 €	113 €
Revenu disponible / UMO exploitant	32520 €	35144 €	39227 €	35922 €
Résultat Courant / UMO exploitant	21334 €	20192 €	25139 €	22095 €

(1) Concentrés totaux : achetés et intra-consommés (valeur de cession 2023 : 300 €/T).

Il est intéressant de noter le bon niveau d'efficacité économique moyen jugé à travers l'EBE/1000 L (313 €/1000 L) ou l'EBE hors MO et foncier/PB (50,5 %). Ceci est sans doute lié à une bonne maîtrise globale des charges opérationnelles (25 % du PB) et au poids des aides totales (23 % du PB). L'endettement est conséquent (113 €/1000 L), et laisse un niveau de revenu disponible de 35 900 €/UMO exploitant.e sur cet exercice un peu plus favorable sur le plan climatique et conjoncturel.

Remarque : Les résultats économiques des exploitations bio sont calculés et présentés hors Crédit d'impôt dont bénéficient la majorité des éleveurs du groupe en suivi BioRéférences. Il faut donc rajouter la valeur du crédit d'impôt perçu (maximum 4500 €/UMO exploitant.e) au revenu disponible et résultat courant pour établir des comparaisons avec des élevages conventionnels notamment.

L'analyse des résultats économiques, en utilisant les moyennes de groupes, est particulièrement délicate comme le montre la figure ci-dessous illustrant la répartition de l'EBE/1 000 L.



On constate sur cette figure que les écarts entre exploitations d'un même système sont plus grands que les écarts entre les systèmes eux-mêmes. Sur l'ensemble de l'échantillon, l'écart sur cet indicateur va de 208 €/1000 L à 444 €/1 000 L. L'utilisation des moyennes est d'autant plus délicate que les effectifs par groupe sont faibles, que les résultats ne portent que sur une année, qui n'est pas représentative d'une année moyenne (si tant est que cette notion ait un sens). Ces différents éléments ne feront sens que sur un suivi pluriannuel et en les mettant en correspondance avec la cohérence des systèmes, lors de l'établissement de cas-types par exemple. Une analyse pluri-annuelle est présentée en dernière partie de ce document.

Il est également possible de consulter les résultats technico-économiques de ce réseau BioRéférences pour les campagnes précédentes (à partir de 2014) sur : <https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/filiere-bovins-lait/>.

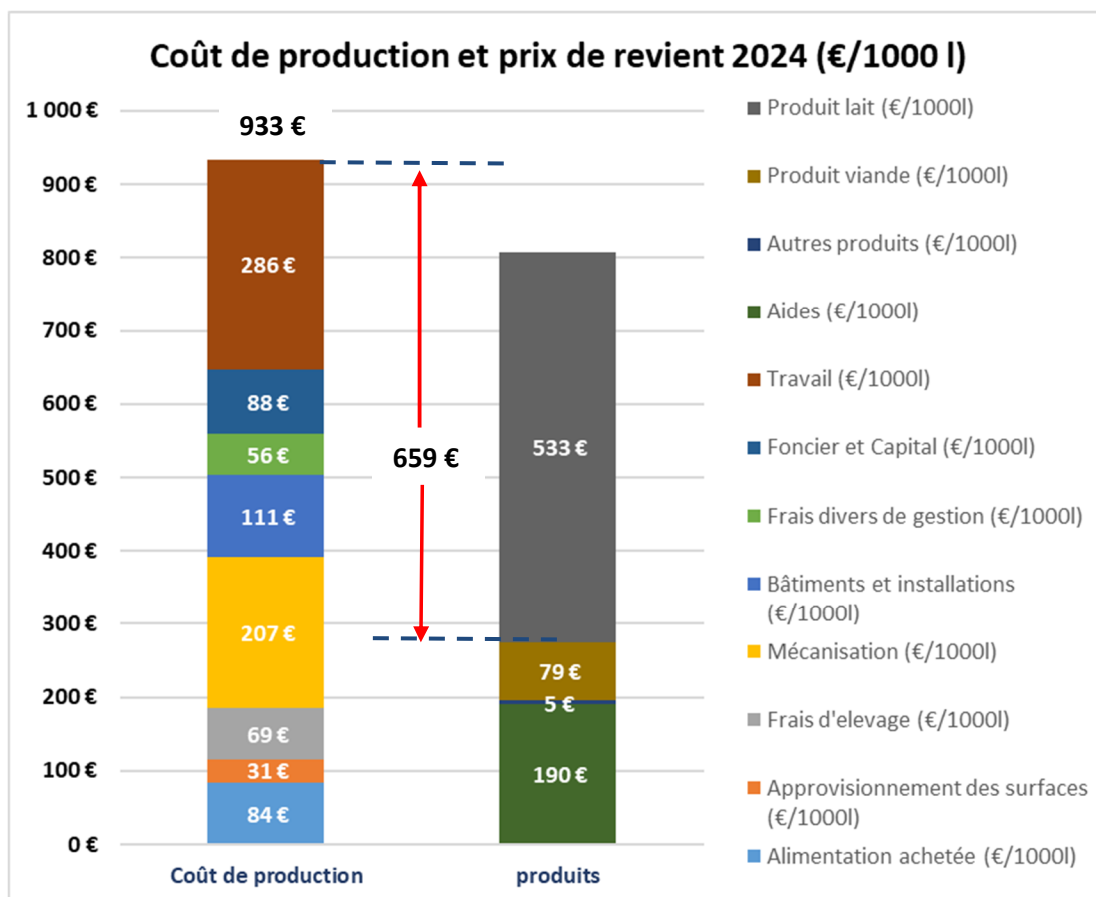
⇒ **A retenir pour 2024 !**

Les exploitations de l'échantillon présentent une grande variabilité de résultats économiques. Toutefois, on note un bon niveau d'efficacité économique moyen, avec un EBE de 312 €/1000 L, permis par une bonne maîtrise des charges et l'apport des aides totales. *In fine*, le revenu disponible atteint 35 900 €/UMO exploitant.e.



6.2 Coût de production du lait (moyenne de l'échantillon global)

Comme pour de nombreux critères économiques globaux liés à l'exploitation, le coût de production lié à l'atelier laitier témoigne aussi d'une très grande variabilité intra et inter-systèmes de production. Bien que comportant de nombreuses limites, la présentation des données de coûts de production et des indicateurs associés se fera sur l'ensemble de l'échantillon, soit 27 exploitations (et non par système de production).



Le coût de production moyen s'établit en 2024 à 933 € par 1000 litres de lait vendu. Il est fortement impacté par deux postes :

- Le travail : 286 €/1000 L, en lien direct avec le niveau de productivité de la main d'œuvre rémunérée (164 500 L/UMO) ;
- Et la mécanisation : 207 €/1000 L.

Le poste alimentation achetée s'avère important, avec 84 €/1000 L, valeur très proche des systèmes conventionnels avec cependant moins d'achats en quantité mais plus chers à l'unité.

La somme des produits, grâce au prix du lait (533 €/1000 L), aux produits joints (79 €/1000 L) et à un niveau d'aides qui s'élève à 190 €/1000 L, atteint 807 €/1000 L, mais il ne permet pas de couvrir le coût de production avec un objectif de rémunération à 2 SMIC/UMO exploitant.e. La rémunération atteinte est en moyenne de 1,12 SMIC/UMO exploitant.e. Le prix de revient pour deux SMIC s'établit à 659 €/1000 L. Là aussi, l'absence de prise en compte du crédit d'impôt dans les comptabilités (car considéré comme octroyé au privé) sous-estime la valeur totale des produits, donc la rémunération permise et surestime le prix de revient. En cas de montant maximum attribué (*), soit 4 500 €/UMO exploitant.e, le crédit d'impôt peut représenter environ 30 €/1000 L, montant à retrancher au prix de



revient. En termes de rémunération, il peut correspondre à l'équivalent de 0,2 SMIC de rémunération permise.

() Le montant du crédit d'impôt dépend des éventuelles autres aides perçues au titre de la production biologique et ne vient qu'en complément de celles-ci et jusqu'au plafond de 4500 €/chef d'exploitation.*

Rappel méthodologique :

Le coût de production, en €/1000 litres de lait vendu, rassemble trois grands types de charges liées à l'atelier laitier : les charges courantes (hors cotisations sociales), les amortissements des bâtiments et matériels utilisés par l'atelier et les charges liées à la rémunération des facteurs de production : le foncier en propriété (sur la base d'un fermage à un tiers), les capitaux engagés (3 %) et la main d'œuvre exploitant. Pour cette dernière, la charge affectée à l'atelier laitier est objectivée à hauteur de 2 SMIC bruts par Unité de Main d'Œuvre exploitant rémunérée sur l'atelier (43 784 €/UMO exploitant.e/an pour une rémunération nette de 33 680 €). Toutes les charges sont réparties au sein de huit postes élémentaires (colonne de gauche sur le graphique ci-dessus). Le prix de revient du lait est obtenu en déduisant du coût de production, les produits joints (ventes d'animaux laitiers pour l'essentiel) et les aides affectées à l'atelier (ABL, ICHN, DPB...). Le prix de revient est le prix du lait qui permet de couvrir le coût de production et donc, in fine, de rémunérer la main d'œuvre exploitant à hauteur de 2 SMIC/UMO.

⇒ **A retenir pour 2024 !**

Là encore, les résultats sont variables d'une exploitation à une autre.

En 2024, le coût de production moyen s'élevait à 933 € par 1000 litres de lait vendu. La rémunération moyenne est de 1,12 SMIC/UMO exploitant.e., insuffisante et loin des objectifs d'EGALIM (2 SMIC/UMOex). Les exploitations bio de montagne ont des coûts de production nettement supérieurs à celles de plaine (productivité des facteurs de production inférieure) pour un prix du lait bio sensiblement équivalent.



7. Analyse pluriannuelle

Après la centralisation de plus de dix années de suivi (2014-2024), une analyse pluriannuelle portant sur les dix dernières et sur quelques critères a pu être réalisée. Elle porte sur un échantillon non constant de fermes et sans distinction des systèmes.

Les résultats présentés ci-dessous portent sur les dix dernières campagnes. Vous pouvez retrouver les données de la campagne 2014 sur <https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/filiere-bovins-lait/>.

Tableau 5 : Principaux résultats pluriannuels (2015 à 2024) pour un échantillon non constant -
Livres spécialisés

Données	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'exploitations	28	27	26	25	21	23	23	26	28	27
SAU (ha)	83									96,30
Lait commercialisé (L)	291059	287274	296867	292999	297756	291338	306096	308880	305918	317387
Nbre de VL	47	48	49	48	48	47	52	52	54	57
Lait vendu L/UMOr	195288	179185	176216	165915	168848	165510	166172	153858	159329	164469
Lait produit L/VL	6469	6483	6236	6312	6453	6441	6225	6256	6032	6009
Prix du lait € /1000 L	424	421	463	459	479	478	470	490	531	533
EBE / PB (%)	37	39	39	37	36	35	36	36	35	37
EBE €/1000 L	255	268	278	271	261	261	264	284	288	313
Annuités (€/1000L)	94	96	103	114	119	117	127	121	118	113
Disponible / UMO ex	29452	33716	32800	27647	29029	26438	24249	25970	27732	35922
Résultat Courant / UMOex	21661	26800	23137	19072	18468	18076	15556	19005	17992	22095
Coût de production (€/1000 l)	717	698	760	788	838	828	827	856	930	933
Prix de revient (€/1000 l)	493	470	529	546	602	594	588	599	674	659
Alim. achetés (€/1000L)	78,7	82,1	86,3	94,8	96,7	97,6	90,2	95,1	93	84
Mécanisation (€/1000L)	147,8	151,7	173,9	177,7	192,2	180,1	190,6	183,7	205	207
Travail (€/1000L)	223,3	213,4	228,5	240,8	252,6	259,3	260,8	279,1	287	286
Produit viande (€/1000 L)	66,2	71,7	65,6	68	62,4	53,6	65,1	75,4	65	78,8
Aides (€/1000L)	152,5	152,4	163	169,9	171,9	177,3	172,4	178,8	188	189,9
Rémunération SMIC/UMOex	1,51	1,69	1,61	1,45	1,25	1,24	1,11	1,22	1	1,12

Sur ce petit échantillon non constant de fermes de 2015 à 2024, nous pouvons établir les constats suivants :

- La livraison de lait par exploitation a peu progressé, se situant depuis 10 ans aux environs de 300 000 litres par exploitation. Le nombre de vache a augmenté de 10 en moyenne pour une progression de 30 000 L/exploitation. L'évolution du cheptel de vaches a été possible par un agrandissement de la SAU de 13 ha entre 2015 et 2024. Le rendement laitier a baissé de 500 L environ/vache : mono-traite, qualité médiocre des fourrages, rationalisation des achats d'aliments en lien avec la hausse des coûts des tourteaux ;
- La productivité de la main d'œuvre a baissé (hausse globale de la main d'œuvre avec davantage de MO salariée) ;



- Sur cette période, le prix du lait s'est apprécié de 100 €/1000 L (NB : la progression sur les deux derniers exercices peut être en partie due à des changements de collecteur pour un groupe d'éleveurs du Cantal ayant opté pour une livraison en AOP bio, ce qui a permis une nette revalorisation du prix du lait) ;
- L'EBE connaît des variations saisonnières mais est relativement stable en oscillant autour de 37 % du produit brut et de 270 €/1000 L. En 2024, il progresse de 25 € du fait du prix des animaux laitiers et d'une légère baisse du coût alimentaire ;
- Les charges d'alimentation baissent en 2024 de 10 €/1000 L et les charges de mécanisation se stabilisent entre 2024 et 2023. Cependant, ces dernières ont augmenté de 60 € en 10 ans ;
- Les aides suivent également une tendance à la hausse sur la période de 10 ans et restent stables sur les deux derniers exercices (aides calculées hors crédit d'impôt bio) ;
- La hausse de l'EBE et la baisse des annuités génèrent une augmentation du revenu disponible. Le revenu disponible de l'année 2024 revient au niveau des meilleures années 2016 et 2017 avec 35 000€/UMOex. ;
- Les coûts de production ont explosé en 10 ans (+230 €/1000 L), même s'ils se sont stabilisés entre 2024 et 2023. Le prix de revient pour 2 SMIC suit la même tendance, et l'écart se creuse avec le prix du lait. La rémunération permise plafonne à 1,2 SMIC depuis quelques années.



VOS CONTACTS FILIERE BOVIN LAIT BIO DU COLLECTIF BIORÉFÉRENCES

Institut de l'Élevage

Contact : Yannick PECHUZAL

Tél : 07 77 22 05 22

Mail : yannick.pechuzal@idele.fr

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Contact : Catherine SAUNIER

Tél : 05 65 73 79 01

Mails : catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Cantal

Contact : Vincent VIGIER et Lise FABRIES

Tél : 04 71 45 55 39

Mail : lise.fabries@cantal.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Contact : Claude ROCHE

Tél. : 04 71 07 21 08 / 06 78 14 42 53

Mail : croche@haute-loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Loire

Contact : Jean-Pierre MONIER

Tél : 04 77 92 12 12

Mail : jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Lot

Contact : Thierry GAYRAL

Tél : 06 25 76 26 43

Mail : t.gayral@lot.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Contact : Marie-Claire PAILLEUX

Tél : 04 73 44 45 46

Mail : m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Rhône

Contact : Thaïs VIRELY

Tél : 06 75 09 23 93

Mail : thais.virely@rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Tarn

Contact : Alexis GANGNERON

Tél : 05 63 48 83 83

Mail : a.gangneron@tarn.chambagri.fr

LE PROJET MC BiEauRéf

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle Bio Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont / 89 avenue de l'Europe – CS 82212 / 63 370 LEMPDES

@ : <https://pole-bio-massif-central.org> & <https://pole-bio-massif-central.org/bioreferences/> **Contact :**

Aurélie BELLEIL / Mail : valorisation@pole-bio-massif-central.org / Tél. : 04 73 98 69 56



Le projet MC BiEauRéf est financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.



Certains suivis de fermes et l'analyse des données ont aussi été permis, notamment dans le cadre du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage, grâce au soutien financier de :

